

Simon Perego, « Du CDJC au Centre de documentation du Mémorial de la Shoah, 1943-2013 : documenter le génocide des Juifs d'Europe », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 22, janvier-avril 2014 [en ligne, [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)]

## **Du CDJC au Centre de documentation du Mémorial de la Shoah, 1943-2013 : documenter le génocide des Juifs d'Europe**

**Simon Perego**

En 2013, le [Centre de documentation juive contemporaine \(CDJC\)](#)<sup>1</sup> a fêté son soixante-dixième anniversaire par l'organisation d'une exposition<sup>2</sup>, la tenue d'une table ronde<sup>3</sup>, la publication d'une brochure<sup>4</sup> mais aussi l'adoption d'un nouveau nom : l'institution s'intitule en effet désormais le « Centre de documentation du Mémorial de la Shoah ». L'enjeu était notamment sémantique car il est vrai qu'à l'orée des années 2010 son appellation avait de quoi semer le trouble : que pouvait donc avoir encore de « contemporaine » la documentation conservée par une institution spécialisée dans l'étude de la Shoah ? Avec le temps, l'adjectif était devenu source de confusion auprès du grand public et des interlocuteurs institutionnels du Centre pour lesquels le « contemporain » se confond souvent avec l'« aujourd'hui ». Gageons néanmoins que l'appellation « CDJC » demeurera encore pour quelques années en usage chez les nombreux visiteurs et chercheurs passés par ses locaux, comme ces noms de rue qui se maintiennent dans la cartographie mentale des habitants d'un quartier malgré leur disparition officielle à la suite d'une modification toponymique décidée par les édiles municipaux.

Depuis les premières recherches conduites par Annette Wiewiorka dans les années 1980 et 1990<sup>5</sup>, le CDJC a fait l'objet d'un certain nombre de travaux universitaires<sup>6</sup>. L'intérêt que son histoire a suscité ces dernières années auprès des

<sup>1</sup> Je remercie Karen Taïeb, responsable du service des archives au Centre de documentation du Mémorial de la Shoah, de m'avoir communiqué de précieuses informations pour la rédaction de cet article.

<sup>2</sup> « Le Centre de documentation juive contemporaine (CDJC), 1943-2013 : documenter la Shoah » (commissariat scientifique : Simon Perego et Renée Poznanski ; coordination de l'exposition : Sophie Nagiscarde), Paris, Mémorial de la Shoah (25 avril-17 novembre 2013) / Grenoble, Hôtel de Ville (23 mai-14 juin 2013).

<sup>3</sup> Table ronde intitulée « Le CDJC et les premières études sur la Shoah » et animée par Henry Rousso au Mémorial de la Shoah le 25 avril 2013.

<sup>4</sup> Simon Perego et Renée Poznanski, *Le Centre de documentation juive contemporaine, 1943-2013 : documenter la Shoah*, Paris, Éditions du Mémorial de la Shoah, 2013, 48 pages.

<sup>5</sup> Annette Wiewiorka, « Un lieu de mémoire et d'histoire : le mémorial du martyr juif inconnu », *Revue de l'université de Bruxelles*, n° 1-2, 1987, p. 107-132 ; *Déportation et génocide. Entre la mémoire et l'oubli*, Paris, Hachette, coll. « Pluriel », 2003 [1992], p. 415-423 ; « Du centre de documentation juive contemporaine au Mémorial de la Shoah », *Revue d'histoire de la Shoah. Le Monde juif*, n° 181, juillet-décembre 2004, p. 11-36 ; *Il y a cinquante ans. Aux origines du Mémorial de la Shoah*, Paris, Mémorial de la Shoah, 2006, 31 pages.

<sup>6</sup> Laura Jockusch, *Collect and Record! Jewish Holocaust Documentation in Early Postwar Europe*, New York-Oxford, Oxford University Press, 2012, p. 46-83 ; Simon Perego, *Histoire, justice, mémoire : le Centre de documentation juive contemporaine et le Mémorial du martyr juif inconnu, 1956-1969*, mémoire de master 2 (sous la direction de Claire Andrieu), Institut d'études politiques de Paris, 2007,

Simon Perego, « Du CDJC au Centre de documentation du Mémorial de la Shoah, 1943-2013 : documenter le génocide des Juifs d'Europe », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 22, janvier-avril 2014 [en ligne, [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)]

historiens s'inscrit à la croisée de deux champs de recherche : d'une part le souci historiographique de constituer en un objet d'étude à part entière les premières recherches historiques sur la Shoah produites après-guerre<sup>7</sup> et d'autre part l'importante réévaluation des réponses apportées au génocide par les communautés juives dans les années qui suivirent la fin de la Seconde Guerre mondiale. Est en effet désormais fortement contestée l'idée longtemps avancée d'une mise entre parenthèses des persécutions antisémites opérée par ceux-là mêmes qui les avaient subies et conditionnant leur (ré)intégration, au profit d'une analyse en profondeur des efforts fournis par de multiples groupements juifs au sortir de la guerre pour commémorer les persécutions antisémites et le génocide, mais aussi pour en documenter et en écrire l'histoire<sup>8</sup>. Cet intérêt nourri pour l'histoire du CDJC et plus particulièrement pour son activité dans les années d'après-guerre ne saurait cependant nous faire oublier que le Centre demeure aujourd'hui une institution en activité et qui travaille toujours à l'enrichissement de ses fonds. À cet égard, l'objectif du présent article sera modeste et pratique : après un retour sur l'histoire du CDJC et sur les usages multiples dont la documentation qu'il conserve a fait l'objet depuis sa création clandestine à Grenoble en 1943, il s'agira ici de présenter dans leur diversité les fonds documentaires conservés au Centre et de souligner l'intérêt qu'ils présentent pour les chercheurs travaillant sur l'histoire de la Shoah ainsi que plus généralement sur l'histoire des Juifs de France au XX<sup>e</sup> siècle.

## **La constitution initiale des fonds documentaires du CDJC, de l'Occupation à l'immédiat après-guerre**

On ne saurait présenter la documentation du Centre de documentation du Mémorial de la Shoah sans d'abord revenir sur l'histoire de l'institution qui l'a réunie et sur les spécificités de son projet documentaire. Cette histoire plonge ses racines sous l'Occupation, à Grenoble, dans l'imagination d'un homme à bien des égards visionnaire : Isaac Schneersohn.

### **La fondation du CDJC sous l'Occupation**

Né en 1881 à Kamenetz-Podolsk (Russie), Isaac Schneersohn est le septième descendant en ligne directe du rabbin Chneour Zalman de Lyadi (1745-1813), fondateur du mouvement *Habad*, l'une des principales branches du

---

358 pages ; Simon Perego, « Centre de documentation juive contemporaine », dans Jean Leselbaum (dir.), *Dictionnaire du Judaïsme français depuis 1944*, Paris / Lormont, Armand Colin / Éditions Le Bord de l'Eau, coll. « Judaïsme », 2013, p. 153-155. Citons également la thèse de doctorat (en cours de réalisation) de Johannes Heumann (Université de Stockholm) : *Making Historical Culture from Below: The Birth of Holocaust Studies in France*.

<sup>7</sup> David Bankier et Dan Michman (dir.), *Holocaust Historiography in Context. Emergence, Challenges, Polemics and Achievements*, Jérusalem, Yad Vashem, 2008, 614 pages.

<sup>8</sup> Hasia R. Diner, *We Remember with Reverence and Love. American Jews and the Myth of Silence after the Holocaust, 1945-1962*, New York / Londres, New York University Press, 2009, 529 pages ; David Cesarani et Eric J. Sundquist (dir.), *After the Holocaust. Challenging the Myth of Silence*, Londres / New York, Routledge, 2012, 228 pages.

Simon Perego, « Du CDJC au Centre de documentation du Mémorial de la Shoah, 1943-2013 : documenter le génocide des Juifs d'Europe », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 22, janvier-avril 2014 [en ligne, [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)]

hassidisme plus connue sous le nom de Loubavitch<sup>9</sup>. Promis à une belle carrière rabbinique – il devient rabbin à l'âge de 16 ans et demi –, il refuse toutefois de suivre la voie que lui tracent ses origines familiales : il choisit un poste de rabbin d'État – une fonction civile peu valorisée dans les milieux juifs traditionnels – découvre la littérature profane, apprend la langue russe – il est né dans une famille yiddishophone – et se politise : sensible à la cause sioniste, il s'implique aussi dans la vie politique russe en militant dans le parti constitutionnel démocrate. Comme de nombreux « Cadets », il fuit la Russie bolchevique et s'installe au début des années 1920 en France où, parallèlement à des activités d'industriel, il devient une figure de l'immigration juive russe à Paris<sup>10</sup>. Survient la défaite de la France en 1940, l'occupation allemande et l'instauration du régime de Vichy. Victime des lois d'« aryanisation », Schneersohn perd le contrôle de ses entreprises et intègre l'Union générale des israélites de France (UGIF) de zone Sud<sup>11</sup>. C'est à cette époque qu'il conçoit le projet de créer un centre de documentation consacré aux persécutions antijuives perpétrées en France par l'occupant allemand et Vichy. Pour ce faire, il sillonne la zone non occupée et présente son projet à différents responsables communautaires qui l'accueillent d'abord avec scepticisme.

Schneersohn persévère et la réunion fondatrice a finalement lieu à la toute fin du mois d'avril 1943<sup>12</sup> dans l'appartement qu'il loue à Grenoble, rue Bizanet, depuis la fin de l'année 1942<sup>13</sup>. Le choix de Grenoble n'est pas un hasard. Depuis l'invasion de la zone dite « libre » par les troupes allemandes en novembre 1942, la ville fait partie de la zone confiée par Hitler aux Italiens dans le Sud-Est de la France ; or pour différentes raisons – à commencer par la volonté d'affirmer leur souveraineté –, ces derniers se montrent bienveillants, dans la portion de territoire français placée sous leur contrôle, à l'égard des Juifs qui par conséquent affluent en nombre<sup>14</sup>. À sa création, si l'on en croit le seul document d'archive relatif à la réunion fondatrice, retrouvé par Renée Poznanski dans les archives du Consistoire central, la mission assignée au Centre est double. Il s'agit d'une part d'« écrire le grand livre du

<sup>9</sup> Lyubavichi est la ville russe où s'est établi au XIX<sup>e</sup> siècle le centre du mouvement.

<sup>10</sup> Sur Isaac Schneersohn, voir : Isaac Pougatch, « Isaac Schneersohn, un grand seigneur hassidique », dans *idem, Figures juives, de Théodore Herzl à Ida Nudel*, Paris, Ramsay, 1984, p. 107-140 ; Yves Ternon, « Isaac Schneersohn et la création du Centre de documentation juive contemporaine : entre histoire et légende », dans Hélène Harter, Antoine Marès, Pierre Melandri et Catherine Nicault (dir.), *Terres promises. Mélanges offerts à André Kaspi*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2008, p. 495-505.

<sup>11</sup> Michel Laffitte, *Juif dans la France allemande. Institutions, dirigeants et communautés au temps de la Shoah*, Paris, Tallandier, 2006, p. 329.

<sup>12</sup> Les témoignages postérieurs mentionnent la date du 27, du 28 ou du 29 avril. L'hypothèse selon laquelle la réunion se serait étalée sur plusieurs jours ne peut pas être complètement exclue.

<sup>13</sup> Sur la création du CDJC sous l'Occupation, voir : Annette Wieviorka, « Du centre de documentation juive contemporaine au Mémorial de la Shoah », art. cit., p. 11-16 ; Renée Poznanski, « La création du Centre de documentation juive contemporaine en France (avril 1943) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 63, juillet-septembre 1999, p. 51-64 ; Laura Jockusch, *Collect and Record!, op. cit.*, p. 50-54.

<sup>14</sup> Sur la zone d'occupation italienne, voir : Jean-Louis Panicacci, *L'Occupation italienne. Sud-Est de la France, juin 1940-septembre 1943*, Paris, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2010, 440 pages.

Simon Perego, « Du CDJC au Centre de documentation du Mémorial de la Shoah, 1943-2013 : documenter le génocide des Juifs d'Europe », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 22, janvier-avril 2014 [en ligne, [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)]

martyrologue [sic] du judaïsme de France<sup>15</sup> » dans une perspective historique et mémorielle mais également d'anticiper la future réintégration des Juifs dans la société française en préparant la défense des revendications qu'ils ne manqueront pas de formuler dans les domaines de la justice, des indemnisations et des restitutions. Car au printemps 1943, dans cette zone d'occupation italienne qui offre un moment d'accalmie aux Juifs pourchassés, les dirigeants communautaires s'autorisent à anticiper la libération de la France et la défaite de l'Allemagne, dont les échecs militaires en Afrique du Nord, en Égypte à El Alamein et surtout en URSS à Stalingrad, semblent déjà être les signes avant-coureurs. L'une des fonctions du Centre – alors appelé « Comité Schneersohn » – est donc de préparer le « cahier des revendications des Juifs de France<sup>16</sup> », ce dont témoigne d'ailleurs bien le travail initial entamé au deuxième semestre de l'année 1943 puisque l'une des premières tâches entreprises consiste à dresser des listes d'entreprises juives « aryannisées ». Ces premiers travaux ne peuvent cependant pas durer longtemps. En septembre 1943, la zone d'occupation italienne est envahie par les Allemands et le refuge temporaire qu'elle constituait devient une souricière dont les Juifs cherchent à s'échapper. Les personnes impliquées dans la création et l'activité du futur CDJC se dispersent : plusieurs d'entre elles sont assassinées en France ou déportées dans les mois qui suivent tandis qu'Isaac Schneersohn et d'autres parviennent à survivre. Sitôt Paris libéré, celui-ci regagne la capitale et relance l'activité de son centre qu'il dirige jusqu'à sa mort en 1969.

### **De la Libération au procès de Nuremberg**

Les débuts sont difficiles : l'argent manque et le Centre pérégrine entre différentes adresses avant de se fixer définitivement en 1956 – et jusqu'à aujourd'hui – dans le IV<sup>e</sup> arrondissement au 17, rue Geoffroy-l'Asnier<sup>17</sup>. Pire encore, la plupart des documents collectés à Grenoble ont été perdus et il faut redémarrer presque de zéro l'activité du Centre qui s'intitule d'abord le « Centre de documentation des déportés et spoliés juifs » avant de devenir officiellement en juin 1945 le « Centre de documentation juive contemporaine ». Le futur historien de l'antisémitisme Léon Poliakov – qui a connu Isaac Schneersohn sous l'Occupation – est nommé chef du service des recherches et obtient auprès d'un commissaire de la Sûreté générale l'autorisation de microfilmer les archives de l'administration SS en France<sup>18</sup>. Sont également récupérées à cette époque les archives de l'Institut d'études des questions juives, du Commissariat général aux questions juives, de l'ambassade d'Allemagne à Paris, de l'État-major allemand ou encore de la délégation générale du Gouvernement de Vichy.

<sup>15</sup> Cité dans Renée Poznanski, « La création du Centre de documentation juive contemporaine... », art. cit., p. 51. Le document en question est reproduit dans Simon Perego et Renée Poznanski, *Le Centre de documentation juive contemporaine...*, op. cit., p. 11.

<sup>16</sup> Cité dans Renée Poznanski, « La création du Centre de documentation juive contemporaine... », art. cit., p. 51.

<sup>17</sup> Cette adresse n'est autre que celle du Tombeau (ou Mémorial) du martyr juif inconnu inauguré en octobre 1956, à la construction duquel le CDJC a amplement contribué dans la première moitié des années cinquante et au sein duquel il installe ses bureaux. Le site s'appelle, depuis janvier 2005, le Mémorial de la Shoah.

<sup>18</sup> Léon Poliakov, *L'auberge des musiciens. Mémoires*, Paris, Mazarine, 1981, p. 165-166.

Simon Perego, « Du CDJC au Centre de documentation du Mémorial de la Shoah, 1943-2013 : documenter le génocide des Juifs d'Europe », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 22, janvier-avril 2014 [en ligne, [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)]

Si ces « prises de guerre » – ou plutôt d'après-guerre – posent les bases documentaires du Centre, c'est surtout leur utilisation dans le cadre du procès de Nuremberg qui assure véritablement la consolidation et la légitimation de la jeune organisation. En effet, la délégation française – qui se trouve chargée à Nuremberg de dresser le réquisitoire sur les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité perpétrés en Europe de l'Ouest par l'Allemagne nazie – manque cruellement de documentation. Schneersohn a alors l'intelligence de mettre à la disposition de l'un des procureurs adjoints français, Edgar Faure, les archives que son centre a d'ores et déjà collectées. En guise de remerciements, Léon Poliakov est nommé expert de la délégation française tandis que Joseph Billig, un autre collaborateur de Schneersohn, assiste en qualité de représentant permanent du CDJC aux audiences du procès conduit par le Tribunal militaire international en 1945-1946, mais aussi aux procès dit « successeurs » organisés par les autorités américaines. C'est l'occasion pour Billig d'obtenir pour son employeur une masse considérable de sources, allant des sténogrammes des procès aux copies – ou parfois même aux originaux – de pièces à conviction et d'autres documents collectés en vue des procès. Sont ainsi récupérés des fonds entiers tels que les archives de l'Einsatzstab Reichsleiter Rosenberg<sup>19</sup>. En inaugurant de la sorte sa collaboration avec la justice, le CDJC met en place à Nuremberg un schéma en forme de cercle vertueux destiné à se répéter à de multiples reprises au cours des décennies suivantes : l'aide documentaire apportée aux autorités judiciaires en quête de preuves pour incriminer les individus qu'elles ont à poursuivre est rétribuée par l'obtention de nouveaux documents venant à leur tour compléter les collections du Centre.

C'est donc sur la base solide des fonds d'archives récupérés à la Libération et aux procès de Nuremberg que le CDJC a construit un important corpus documentaire amené par la suite à encore beaucoup s'enrichir, comme en attestera la troisième partie de cet article consacrée à un état des lieux des sources conservées aujourd'hui rue Geoffroy-l'Asnier. Mais arrêtons-nous d'abord sur les usages variés dont les documents collectés par le CDJC ont fait l'objet au cours des sept dernières décennies.

## Une documentation aux usages variés

Comme le note Annette Wieviorka, « le terme même de “documentation”, choisi par les fondateurs [du CDJC], n'indique pas nécessairement une visée historique<sup>20</sup> ». Et de fait, dans les années d'après-guerre et jusqu'à aujourd'hui encore, les archives conservées rue Geoffroy-l'Asnier ont fait l'objet d'une grande diversité d'usages.

---

<sup>19</sup> Organisme responsable du pillage ciblé des œuvres d'art possédées par les collectionneurs ou marchands d'art juifs. Sur ce fonds, voir Joseph Billig, *Alfred Rosenberg dans l'action idéologique, politique et administrative du Reich hitlérien. Inventaire commenté de la collection de documents conservés au C.D.J.C. provenant des archives du Reichsleiter et Ministre A. Rosenberg*, Paris, Éditions du Centre, 1963, 350 pages.

<sup>20</sup> Annette Wieviorka, *Déportation et génocide*, op. cit., p. 417.

Simon Perego, « Du CDJC au Centre de documentation du Mémorial de la Shoah, 1943-2013 : documenter le génocide des Juifs d'Europe », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 22, janvier-avril 2014 [en ligne, [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)]

## Écrire l'histoire de la Shoah

Commençons par évoquer l'usage proprement historiographique des documents conservés au CDJC qui demeure sûrement le plus connu pour celles et ceux qui sont familiers de l'institution. L'ambition historique est consubstantielle du projet porté par les premiers animateurs du Centre qui, dès l'immédiat après-guerre, initient un impressionnant programme de recherche concrétisé par le lancement d'une revue – intitulée d'abord *Le Bulletin du Centre de documentation juive contemporaine* puis *Le Monde juif* à partir de 1946<sup>21</sup> – et la publication de monographies historiques, de recueils de documents et de témoignages : à la fin de l'année 1950, une vingtaine de titres ont déjà été publiés par les « Éditions du Centre », la maison d'édition du CDJC. Or ces travaux réalisés dans les années d'après-guerre le sont pour l'essentiel à partir des archives conservées par le Centre, comme en témoignent les études historiques sur les camps d'internement<sup>22</sup> ou sur le sort des Juifs dans la zone d'occupation italienne<sup>23</sup>, la première synthèse historique sur le génocide réalisée par Léon Poliakov et parue chez Calmann-Lévy<sup>24</sup> ou encore l'étude fondamentale en trois tomes de Joseph Billig consacrée à l'histoire du Commissariat général aux questions juives<sup>25</sup>.

Pour autant, les historiens du CDJC n'ont pas cherché à garder une quelconque forme de monopole sur l'usage historique des fonds conservés rue Geoffroy-l'Asnier, loin s'en faut. En effet, dès ses débuts, le Centre a également eu vocation à recevoir dans ses locaux des chercheurs extérieurs, à les assister dans leurs recherches et à mettre à leur disposition la documentation dont il assurait la conservation : en témoignent quelques-unes des fiches de lecteurs célèbres – Hannah Arendt, Eberhard Jäckel ou encore Henri Amouroux – montrées dans l'exposition. Les chercheurs se sont notamment présentés en nombre à partir des années 1970 lorsque se sont multipliées les études historiques sur la France occupée en général et sur la persécution et la déportation des Juifs en particulier tandis que la consultation des dépôts d'archives publics n'était pas autorisée ou soumise à dérogation : comme le rappelle André Kaspi, alors que les Archives nationales gardaient portes closes, le Centre de son côté « accueill[ait] des centaines de chercheurs français et étrangers, ouvr[ait] avec libéralité ses cartons et sa bibliothèque, répond[ait] aux questions des journalistes, des apprentis historiens, des chercheurs de tout poil<sup>26</sup> ». Il suffit pour s'en convaincre de parcourir les principaux livres consacrés à l'histoire des Juifs de France pendant la Seconde Guerre mondiale – du *Vichy et les Juifs* de Michael Marrus et Robert Paxton aux *Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale* de Renée Poznanski en passant par *Les Juifs pendant l'Occupation* d'André Kaspi – et de s'attarder sur les

<sup>21</sup> Voir Diane Afoumado, « 1946-2006 : 60 ans dans l'histoire d'une revue », *Revue d'histoire de la Shoah*, n° 185, juillet-décembre 2006, p. 485-518.

<sup>22</sup> Joseph Weill, *Contribution à l'histoire des camps d'internement dans l'anti-France*, Paris, Éditions du Centre, 1946, 230 pages.

<sup>23</sup> Léon Poliakov, *La condition des Juifs en France sous l'occupation italienne*, Paris, Éditions du Centre, 1946, 174 pages.

<sup>24</sup> Léon Poliakov, *Bréviaire de la haine. Le troisième Reich et les Juifs*, Paris, Calmann-Lévy, coll. « Liberté de l'esprit », 1951, 385 pages.

<sup>25</sup> Joseph Billig, *Le Commissariat général aux questions juives (1941-1944)*, Paris, Éditions du Centre, 1955 (1<sup>er</sup> tome, 392 pages), 1957 (2<sup>e</sup> tome, 380 pages) et 1960 (3<sup>e</sup> tome, 344 pages).

<sup>26</sup> André Kaspi, « Un bilan provisoire », *Pardès*, n° 16, 1992, p. 10.

Simon Perego, « Du CDJC au Centre de documentation du Mémorial de la Shoah, 1943-2013 : documenter le génocide des Juifs d'Europe », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 22, janvier-avril 2014 [en ligne, [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)]

pages de remerciements ou sur l'inventaire des sources utilisées. De ce point de vue, l'action du CDJC perdure jusqu'à aujourd'hui, le Centre demeurant en France et en Europe un espace de recherche incontournable pour les historiens menant des travaux sur l'histoire de la Shoah.

### **Œuvrer pour la justice**

L'écriture de l'histoire n'est cependant pas le seul domaine dans lequel les fonds documentaires du CDJC ont été mobilisés. En effet, le Centre a aussi tâché de contribuer à ce que justice soit rendue aux victimes, des années d'après-guerre jusqu'aux grands procès tenus en France dans les années 1980 et 1990<sup>27</sup>. Si en la matière le point de départ est la participation, déjà évoquée, du CDJC aux procès de Nuremberg, le Centre a ensuite été encore beaucoup sollicité par les autorités publiques, surtout allemandes, dans le cadre d'autres procès de criminels de guerre ainsi que dans celui des procédures d'indemnisations et de restitutions mises en place par la République fédérale d'Allemagne dans le courant des années 1950. À de multiples reprises, ses collaborateurs ont ainsi transmis aux autorités judiciaires ou administratives des documents provenant de ses archives et susceptibles d'incriminer des suspects de crimes de guerre et/ou de crimes contre l'humanité ou bien de justifier les droits de victimes aux indemnisations et/ou aux restitutions.

Plusieurs raisons expliquent cette utilisation de la documentation du CDJC à des fins non strictement historiennes. Tout d'abord, il importe de rappeler que les premiers membres du Centre considéraient le combat pour la justice comme une obligation morale : il était impératif à leurs yeux de contribuer au jugement des criminels et d'aider les rescapés à obtenir réparation pour les souffrances endurées. Par ailleurs, on l'a dit, l'aide apportée aux autorités judiciaires ainsi qu'aux offices d'indemnisation était habituellement l'occasion d'enrichir les fonds documentaires du Centre tout comme elle constituait un argument de poids pour convaincre différents acteurs (pouvoirs publics français et allemands, organisations juives, etc.) d'aider une institution toujours à la recherche de financements. Enfin, les usages non strictement historiques de la documentation ont longtemps participé à la construction de l'image que le CDJC cherchait à renvoyer de lui-même auprès de ses interlocuteurs. En effet, dans ses premières décennies d'existence, le CDJC refusait de se voir confiné dans une quête désintéressée de la connaissance : dans un article du *Monde juif* paru en mai-juin 1961 et présentant l'aide apportée par le Centre dans l'enquête menée par la police israélienne pour instruire le cas d'Adolf Eichmann, on lit : « À ceux qui pouvaient ne voir dans le travail du C.D.J.C. qu'un travail scientifique pur, gratuit, en quelque sorte abstrait ou désincarné, l'événement constitué par l'affaire Eichmann est venu démontrer que, tout en ayant un caractère scientifique certain, cette activité a aussi une signification hautement pratique et s'applique à l'actualité la plus immédiate, celle qui affecte le plus directement notre destin temporel en tant que Juifs<sup>28</sup>. » Ce type de commentaire révèle selon nous le « complexe de la tour d'ivoire » dont semble souffrir le Centre après guerre : tout

<sup>27</sup> Rappelons que c'est dans les archives du CDJC que Serge Klarsfeld a retrouvé le télex d'Izieu ayant permis l'inculpation de Klaus Barbie pour crime contre l'humanité.

<sup>28</sup> « La contribution du C.D.J.C. à la constitution du dossier Eichmann », *Le Monde juif*, n° 24-25 (nouvelle série), mai-juin 1961, p. 2.

Simon Perego, « Du CDJC au Centre de documentation du Mémorial de la Shoah, 1943-2013 : documenter le génocide des Juifs d'Europe », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 22, janvier-avril 2014 [en ligne, [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)]

est alors fait et dit pour que l'identité professionnelle du CDJC ne puisse pas être limitée à sa dimension strictement historique et archivistique, l'œuvre accomplie au service de la justice étant justement considérée comme un moyen d'échapper à cette catégorisation. Il aura fallu attendre l'émergence d'une nouvelle forme de rapport au passé, marquée par une forte valorisation en soi de la notion de « mémoire », pour que le CDJC n'ait plus à se justifier de la sorte, tandis que les sollicitations émanant des autorités judiciaires se faisaient de toutes les manières moins nombreuses au fil du temps, en raison de la diminution des poursuites judiciaires intentées contre les responsables des persécutions antisémites.

### **Diffuser l'information sur le génocide des Juifs**

Très rapidement, une autre manière de ne pas se laisser enfermer dans une « tour d'ivoire » historique a également consisté à utiliser les documents conservés au CDJC pour diffuser le savoir sur le génocide des Juifs auprès d'un large public. Dès les années 1950 et 1960, le Centre a d'abord concrétisé cet objectif en mettant sa documentation à la disposition des personnes elles-mêmes susceptibles de porter l'évocation du sort des Juifs pendant la guerre au-delà des milieux juifs et des cercles restreints spécialisés dans l'étude de la Shoah. Très importante a par exemple été l'aide fournie par le CDJC aux professionnels de la presse écrite et des médias audiovisuels au moment du procès Eichmann (1961-1962). Nombreux ont donc été – et sont d'ailleurs toujours – les cinéastes, les romanciers ou encore les journalistes à consulter les fonds documentaires de la rue Geoffroy-l'Asnier : ainsi, en aidant ces relais auprès de l'opinion, c'est de manière indirecte que le CDJC a contribué à faire entrer la Shoah dans l'espace public. L'organisation d'expositions avec l'aide des documents conservés au Centre a également permis de sensibiliser un large public à l'histoire de la Shoah. En effet, dès son installation en 1956 au sein de ce qui s'appelait alors le Tombeau ou Mémorial du martyr juif inconnu, le CDJC a proposé des présentations de documents sur Auschwitz-Birkenau (1957), sur la révolte du ghetto de Varsovie (1959) ou sur Adolf Eichmann (1962) ainsi que des entreprises de plus grandes dimensions, à l'instar de l'exposition internationale intitulée « La lutte des Juifs contre l'hitlérisme » (1965). Encore aujourd'hui, l'exposition permanente tout comme les expositions temporaires organisées au Mémorial de la Shoah ont recours aux fonds du Centre de documentation dont il s'agit à présent de préciser le contenu.

## **De l'action des *perpetrators* au point de vue des victimes**

40 millions de pièces d'archives, 220 000 photographies, 5 000 affiches originales, plus de 36 000 ouvrages mis à la disposition du public... Les chiffres quantifiant la documentation conservée rue Geoffroy-l'Asnier et accessible aux chercheurs donnent le vertige. On ne saurait pour autant s'en étonner : en soixante-dix ans d'existence, le Centre n'a eu de cesse d'enrichir ses fonds et continue jusqu'à aujourd'hui de le faire par l'acquisition de nouveaux fonds originaux, par l'obtention des copies d'archives d'institutions comme le Joint ou le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ou par l'échange de collections conservées dans d'autres centres d'archives comme Yad



Simon Perego, « Du CDJC au Centre de documentation du Mémorial de la Shoah, 1943-2013 : documenter le génocide des Juifs d'Europe », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 22, janvier-avril 2014 [en ligne, [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)]

Vashem, le Institute for Jewish Research (YIVO) ou les Archives sionistes centrales. Ne pouvant dans le cadre de cet article donner un inventaire exhaustif des nombreuses collections consultables au Centre de documentation du Mémorial de la Shoah<sup>29</sup>, il nous semble plus utile de distinguer trois grands gisements documentaires – recoupant des sources de nature archivistique, iconographique (photos, dessins, etc.) et bibliographique ainsi que des objets – en fonction des informations qu'ils peuvent fournir dans des champs d'étude distincts mais non hermétiques les uns aux autres : premièrement l'action de ceux que l'historiographie de langue anglaise appelle les *perpetrators* ; deuxièmement le point de vue des victimes ciblées par les persécutions antisémites ; et troisièmement, dans le prolongement de la deuxième catégorie à l'instant définie, la vie juive en France avant et surtout après la Seconde Guerre mondiale.

### Étudier les *perpetrators*

Le Centre de documentation du Mémorial de la Shoah conserve tout d'abord plusieurs fonds incontournables pour l'étude des politiques menées par les autorités allemandes dans la France occupée en général et à l'égard des Juifs en particulier<sup>30</sup>. Il s'agit d'une part des fonds « historiques » – car récupérés dès la Libération – de l'État-major du *Militärbefehlshaber in Frankreich*<sup>31</sup>, de l'ambassade d'Allemagne à Paris et de la Gestapo en France occupée, à commencer par les archives de son service anti-juif qui contiennent notamment les listes des convois de déportation partis de France. Ces fonds ont été complétés par l'obtention de copies de documents sur l'action de la Gestapo en France conservés aux Archives fédérales allemandes. Sont également disponibles les sténogrammes des procès d'Helmut Knochen (le *Höherer SS-und Polizeiführer* en France) et de son adjoint Carl-Albrecht Oberg, ou encore d'Otto Abetz, l'ambassadeur de l'Allemagne nazie en France sous l'Occupation. Si ces trois procès concernent l'action de responsables allemands en France, les sources judiciaires consultables rue Geoffroy-l'Asnier ne se limitent pas au seul cas français. Sont aussi conservés de très nombreux documents relatifs au procès des principaux dignitaires nazis conduit en 1945-1946 par le Tribunal militaire international à Nuremberg, aux douze procès organisés dans cette même ville par le Tribunal militaire américain (procès des médecins, des *Einsatzgruppen*, des industriels, etc.), aux procédures judiciaires lancées en Allemagne de l'Ouest à partir de la fin des années 1950 ou encore au procès Eichmann tenu à Jérusalem en 1961-1962.

Le Centre conserve également les archives de plusieurs institutions françaises ayant joué un rôle majeur dans la persécution des Juifs, à commencer par le Commissariat général aux questions juives (CGQJ) dont le Centre possède plus de 20 000 documents à partir desquels Joseph Billig a pu écrire ses trois volumes mentionnés plus haut. Sont également consultables les archives – fragmentaires – du

<sup>29</sup> Dans l'attente d'un catalogue complet et actualisé des archives du Centre (en cours de réalisation), on peut se référer à : Jacques Fredj, « Centre de documentation juive contemporaine [sic] Paris, France », in *idem* (dir.), *Les Archives de la Shoah*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 105-118 ; « France », *Guide européen des sources d'archives sur la Shoah*, Paris, Centre de documentation juive contemporaine, 2000, p. 47-52. On peut également consulter le site Internet : <http://www.memorialdelashoah.org>.

<sup>30</sup> Lucien Steinberg, *Les autorités allemandes en France occupée. Inventaire commenté de la collection de documents conservés au C.D.J.C.*, Paris, Éditions du Centre, 1966, 355 pages.

<sup>31</sup> Ou MBF, c'est-à-dire l'administration militaire allemande en France.

Simon Perego, « Du CDJC au Centre de documentation du Mémorial de la Shoah, 1943-2013 : documenter le génocide des Juifs d'Europe », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 22, janvier-avril 2014 [en ligne, [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)]

professeur Georges Montandon (l'ethnologue assurant les fonctions d'« expert en questions raciales » auprès du CGQJ), de l'Institut d'études des questions juives créé en 1941 à la demande de Theodor Dannecker<sup>32</sup>, ainsi que la documentation issue des procès de Philippe Pétain et d'autres figures de la collaboration et du régime de Vichy (Xavier Vallat, Joseph Antignac, etc.). À ces archives s'ajoutent les copies (sur microfilms) des archives départementales relatives à la période de l'Occupation – principalement les archives du cabinet du préfet – et des fichiers de la préfecture de Police et des camps d'internement de Drancy, Pithiviers et Beaune-la-Rolande. Peuvent également être citées ici les archives de la direction des services de l'Armistice, de la délégation générale du gouvernement français ou celles du ministère des Affaires étrangères et de l'État-major général italien, ainsi que de nombreux documents provenant de sources diverses et documentant les mesures antijuives en Afrique du Nord.

### **Appréhender le point de vue des victimes**

Saul Friedländer considère avec raison que « réduire la dimension juive des événements au comportement d'une masse amorphe et passive ne correspond guère aux multiples facettes d'une existence certes vouée, pour l'immense majorité, à l'annihilation ultime, mais néanmoins dotée, jusqu'au bout, de sa propre histoire<sup>33</sup> ». Dans cette optique, le point de vue des victimes peut être étudié avec précision au Centre de documentation qui conserve notamment les archives de diverses organisations juives actives sous l'Occupation. Toutes ne peuvent être ici citées mais mentionnons tout de même l'Œuvre de secours aux enfants (OSE), les Éclaireurs israélites de France (EIF), le Mouvement de la jeunesse sioniste (MJS), le Comité de la rue Amelot ou encore l'Union générale des israélites de France (UGIF) dont les archives conservées depuis l'après-guerre au YIVO à New York sont venues compléter sous formes de microfilms la collection originale de 55 cartons déjà conservée rue Geoffroy-l'Asnier. Car l'un des objectifs du Centre, d'une grande utilité pour les chercheurs, est de permettre à ses usagers de consulter en un seul lieu les différentes parties des fonds auparavant éclatés en différents endroits en France ou à l'étranger<sup>34</sup>. Des fonds de personnalités comme David Diamant, Lucien Lublin et Abraham Polonski apportent par ailleurs de précieuses informations sur la résistance juive. Parallèlement à ces archives privées d'organisations et de personnalités, l'histoire des victimes peut également être appréhendée, dans les collections du Centre de documentation, à partir des très nombreux témoignages publiés et conservés à la bibliothèque du Centre mais aussi en ayant recours aux autres types de témoignages que sont les entretiens conduits et retranscrits par Anny Latour dans le

<sup>32</sup> Joseph Billig, *L'Institut des questions juives, officine française des autorités nazies en France. Inventaire commenté de la collection de documents provenant des archives de l'Institut conservés au C.D.J.C.*, Paris, Éditions du Centre, 1974, 217 pages.

<sup>33</sup> Saul Friedländer, « Pour une histoire intégrée de la Shoah », Conférences Marc Bloch, EHESS, 2008. Texte mis en ligne le 11 juin 2008. URL : <http://cmb.ehess.fr/document302.html> (consulté le 10 octobre 2013).

<sup>34</sup> Ce souci s'est par exemple manifesté dans le cas du CGQJ ou dans celui des archives de David Diamant réparties entre le Centre de documentation du Mémorial de la Shoah, les archives départementales de la Seine-Saint-Denis et le musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne.

Simon Perego, « Du CDJC au Centre de documentation du Mémorial de la Shoah, 1943-2013 : documenter le génocide des Juifs d'Europe », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 22, janvier-avril 2014 [en ligne, [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)]

cadre de la préparation d'un ouvrage sur la résistance juive<sup>35</sup> et les près de 2 000 témoignages vidéos consultables au Centre d'enseignement multimédia (CEM) du Mémorial, pour l'essentiel collectés dans le cadre de la campagne de collecte initiée par la Survivors of the Shoah Visual History Foundation<sup>36</sup>. Les fonds dits « familiaux » – composés de correspondances, de papiers et de photos de famille – constituent un autre type de documentation permettant l'étude des personnes ciblées par les persécutions antisémites. En la matière, les dons se sont multipliés ces dernières années et permettent de poser un autre regard, « au ras du sol », sur le déroulement de la Shoah en France, en se concentrant sur les trajectoires des individus et des familles persécutés, selon une perspective microhistorienne en vogue ces dernières années, ce dont témoignent les nombreux travaux adoptant désormais une échelle locale pour étudier l'histoire de la Shoah<sup>37</sup>.

### **Documenter la vie juive en France au XX<sup>e</sup> siècle**

Pour finir, la présentation des archives conservées au Centre de documentation du Mémorial de la Shoah ne saurait être complète sans l'évocation des nombreuses sources qui permettent l'étude de la vie juive en France non uniquement sous l'Occupation mais aussi avant et surtout après la guerre, les études portant sur le second XX<sup>e</sup> siècle constituant notamment un champ de recherche de plus en plus exploré<sup>38</sup>. Dans ce domaine, le Centre sort de son champ de prédilection, d'autres institutions comme la bibliothèque de l'Alliance israélite universelle (AIU) ou les archives du Consistoire central conservant également des fonds de personnalités ou d'organisations utiles à l'histoire des Juifs de France avant et après 1945. Les fonds conservés rue Geoffroy-l'Asnier n'en sont pas moins d'une très grande importance, qu'il s'agisse des archives d'organisations actives après la Libération – le Conseil représentatif des Juifs de France (CRIF), le Comité juif d'action sociale et de reconstruction (COJASOR), la Fédération des sociétés juives de France (FSJF) ou l'Amicale des anciens déportés juifs de France (AADJF), etc. – ou des archives de personnalités comme les survivants d'Auschwitz Henry Bulawko et Georges Wellers, le Grand Rabbin de France Jacob Kaplan ou encore les dirigeants communautaires Théo Klein et Claude Kelman. L'étude de la vie juive d'après-guerre peut aussi être menée au Centre de documentation du Mémorial de la Shoah à partir de l'impressionnant catalogue de la bibliothèque qui conserve notamment une riche collection de *yisker bikher*<sup>39</sup> ainsi que de très nombreux titres de presse, de la presse juive en langue française à plusieurs titres importants en yiddish comme le quotidien d'orientation communiste *Naye Prese*. De même, les fonds de la photothèque

<sup>35</sup> Anny Latour, *La Résistance juive en France (1940-1944)*, Paris, Stock, 1970, 295 pages.

<sup>36</sup> Créée en 1994 par Steven Spielberg, cette fondation s'intitule aujourd'hui USC Shoah Foundation Institute for Visual History and Education.

<sup>37</sup> Ivan Jablonka, *Histoire des grands-parents que je n'ai pas eus*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « La librairie du XXI<sup>e</sup> siècle », 2012, 431 pages ; Claire Zalc, Tal Bruttman, Ivan Ermakoff et Nicolas Mariot (dir.), *Pour une microhistoire de la Shoah*, Paris, Seuil, coll. « Le genre humain » (n° 52), 2012, 306 pages.

<sup>38</sup> En atteste notamment la parution de Jean Leselbaum (dir.), *Dictionnaire du judaïsme français depuis 1944*, op. cit.

<sup>39</sup> Les *yisker bikher* sont les livres du souvenir réalisés par les survivants des multiples communautés juives d'Europe de l'Est détruites pendant la Shoah.

Simon Perego, « Du CDJC au Centre de documentation du Mémorial de la Shoah, 1943-2013 : documenter le génocide des Juifs d'Europe », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 22, janvier-avril 2014 [en ligne, [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)]

constituent une source de premier plan pour l'étude de la vie juive en France et ailleurs avant, pendant et après la guerre, le fonds iconographique conservant entre autres une belle collection de cartes postales.

### L'auteur

Agrégé d'histoire, Simon Perego est actuellement ATER à l'Institut d'études politiques de Paris. Il prépare sous la direction de Claire Andrieu une thèse de doctorat intitulée « Commémorer la Shoah et la Seconde Guerre mondiale au sein du monde juif parisien de la Libération à la Guerre des Six Jours, 1944-1967 ». Il a récemment publié avec Renée Poznanski *Le Centre de documentation juive contemporaine, 1943-2013 : documenter la Shoah* (Paris, Éditions du Mémorial de la Shoah, 2013). Parmi ses autres publications, on compte : « Les commémorations de la destruction des Juifs d'Europe au Mémorial du martyr juif inconnu du milieu des années cinquante à la fin des années soixante » (*Revue d'histoire de la Shoah*, n° 193, juillet-décembre 2010, p. 471-507), et « Jurys d'honneur. The Stakes and Limits of Purges among Jews in France after Liberation », dans Gabriel Finder et Laura Jockusch (dir.), *Jewish Honor Courts. Revenge, Retribution, and Reconciliation in Europe and Israel after the Holocaust* (Detroit, Wayne State University Press, à paraître en 2015).

### Résumé

Le Centre de documentation juive contemporaine, créé sous l'Occupation à Grenoble en 1943, demeure aujourd'hui, sous l'appellation « Centre de documentation du Mémorial de la Shoah », un lieu incontournable pour les chercheurs étudiant les persécutions antisémites conduites en France par l'Allemagne nazie et le régime de Vichy et pour les personnes qui plus généralement s'intéressent au génocide des Juifs perpétré pendant la Seconde Guerre mondiale. Les fonds qu'il conserve ont fait depuis sept décennies l'objet d'usages variés, entre écriture de l'histoire, aide apportée aux autorités judiciaires et souci de diffuser le savoir sur le génocide auprès d'un large public. Ses archives permettent par ailleurs aux historiens d'étudier tant l'action des *perpetrators* que les réactions des victimes, ainsi plus généralement que l'histoire des Juifs de France au XX<sup>e</sup> siècle.

**Mots clés** : Shoah ; Centre de documentation juive contemporaine (CDJC) ; historiographie de la Shoah ; Mémoire de la Shoah ; histoire juive.

### Abstract

The *Centre de documentation juive contemporaine* (« Center for contemporary Jewish documentation ») was created under the German occupation in Grenoble in 1943 and is now named *Centre de documentation du Mémorial de la Shoah* (« Documentation Center of the Shoah Memorial »). This Center is an essential place for researchers specialized in German and French anti-Semitic persecutions in France between 1940 and 1944 as well as for any person interested in the study of the Holocaust. Its documentation has been used in many ways in the course of the last seven decades, to write the history of the genocide, to help judicial authorities and to inform a large audience about the Jewish fate during World War Two. Moreover, this archive is useful for historians willing to explore the *perpetrators'* policies, the victims' reactions, as well as more broadly contemporary Jewish history in France.

**Key Words** : Holocaust; Centre de documentation juive contemporaine (CDJC); Holocaust Historiography; Holocaust Remembrance; Jewish History.



Simon Perego, « Du CDJC au Centre de documentation du Mémorial de la Shoah, 1943-2013 : documenter le génocide des Juifs d'Europe », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 22, janvier-avril 2014 [en ligne, [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)]

**Pour citer cet article :** Simon Perego, « Du CDJC au Centre de documentation du Mémorial de la Shoah, 1943-2013 : documenter le génocide des Juifs d'Europe », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 22, janvier-avril 2014 [en ligne, [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)]